



EUROPA

Montréal, le 1^{er} mars 2013

Messieurs

Office de consultation publique de Montréal
Attn. Mme. Stéphanie Espach
1550, rue Metcalfe, bureau 1414
Montréal (Qc) H3A 1X6

Objet : Document concernant l'absence d'amiante pour le Marché St. Jacques
1125 rue Ontario Est. Montréal

Messieurs,

Dans le chapitre « Conclusions » de l'évaluation environnementale du Marché Saint-Jacques Phase I, effectué par la compagnie INSPEC-SOL le 16 février 2007, on peut lire :

« Matériaux contenant de l'amiante (MCA) : puisque le bâtiment a été construit avant 1931, il est possible que des MCA soient présents dans certains matériaux de construction et dans les matériaux d'isolation de tuyaux dans la chambre de fournaise. En effet, une caractérisation non exhaustive des matériaux de construction a relevé la présence d'amiante friable et non friable. Par contre, étant donné la bonne condition de l'isolation des tuyaux et des tuiles, aucune action d'enlèvement d'amiante n'est nécessaire en autant que les matériaux demeurent en bonne condition. »

Il est pertinent de préciser que lors des travaux de restauration de l'immeuble, tous les matériaux ayant pu montrer des signes de friabilité ont été enlevés. Dans l'état actuel, aucun amiante pouvant être nocif n'est présent.

Bien à vous,



EUROPA

JEAN-PIERRE HOULE
Président
WWW.PROJETEUROPA.COM

408 rue St. Jacques. Montréal
H2Y 1S2